

ISSN 0835-6165

COMMUNIQUÉ

**Une publication du
Conseil du Premier ministre
sur la condition des personnes handicapées**



Édition de l'automne 2009

Téléphone : (506) 444-3000 ou 1-800-442-4412

Télécopieur : (506) 444-3001

Courriel : pcsd@gnb.ca

Site Web : www.gnb.ca/conseil

This newsletter is available in English!

Table des matières

Nouvelle directrice générale du Conseil du Premier ministre	1
Mot de la présidente	1
Message d'adieu à Randy Dickinson	2
Stations d'essence plein service	2
Quoi de neuf sur le site Web!.....	3
26 ^e édition du <i>Répertoire des services offerts aux personnes handicapées au N.-B.</i> maintenant disponible.....	3
Journée international des personnes handicapées des Nations Unies – le 3 décembre	4
<i>Rapport d'étape 2 – Réponses à ce jour aux recommandations de la Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées</i>	4
Les participants au Forum adoptent le tout premier plan de réduction de la pauvreté pour le N.-B.	5
Le supplément amélioré de chauffage en cas d'urgence.....	6
B.A.T. Mobile	7
Le Programme d'oxygénothérapie et d'assistance respiratoire	8
Valley Suites à Quispamsis	9
Élections NB : les élections de septembre 2010	9
Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick 2010	10
Programme « Strengthening Families Together »	11
Les 10 commandements paradoxaux	12
Recommence!	12

Nouvelle directrice générale du Conseil du Premier ministre



Le 9 novembre 2009, j'ai eu le privilège d'être nommée directrice générale du Conseil du Premier ministre. J'occupais auparavant le poste de directrice générale adjointe du Conseil et je travaille pour le gouvernement provincial depuis plus de six ans.

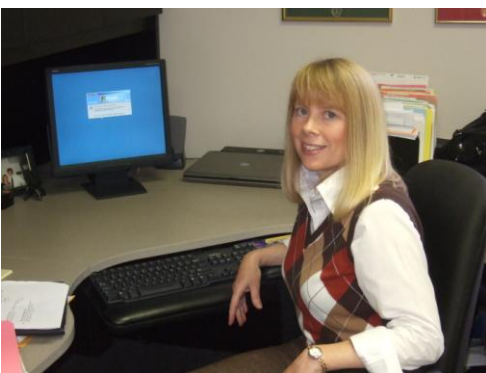
Je souhaite poursuivre le formidable travail du Conseil dans mes nouvelles fonctions. Je continuerai de faire valoir les enjeux des personnes handicapées afin d'améliorer la condition des Néo-Brunswickois.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres et le personnel du Conseil du Premier ministre qui ont facilité la transition. J'aimerais aussi remercier Randy qui a été un mentor sans pareil au fil des années.

Le mandat du Conseil du Premier ministre me tient à cœur et je ferai mon impossible pour faire une différence dans la vie des personnes handicapées.

« Vous devez croire à l'impossible. » –
Howard Head

Mot de la présidente



Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées continue de collaborer avec les intervenants à la recherche de solutions pour éliminer les obstacles que doivent surmonter les personnes handicapées.

Outre de nombreux autres projets, le Conseil du Premier ministre prépare le *Rapport d'étape 2 – Réponses jusqu'à ce jour aux recommandations de la Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées* qui sera publié le 3 décembre 2009. Ce rapport rendra compte des progrès réalisés concernant chacune des 100 recommandations du premier rapport, la *Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées : la voie vers l'autosuffisance et l'inclusion des personnes handicapées*, qui a été publié en décembre 2007. Nous prévoyons maintenir l'obligation de rendre des comptes au public afin de garantir l'adoption d'autres mesures concrètes.

Le Conseil du Premier ministre aimerait également profiter de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Kara Reid qui représente la région de Fredericton. Nous sommes persuadés que Kara sera un membre hautement apprécié du Conseil. Bienvenue Kara!

Message d'adieu à Randy Dickinson



Le personnel et les membres du Conseil désirent remercier Randy pour son grand dévouement à titre de directeur général du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées, et pour sa contribution exceptionnelle à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées depuis plus de 24 ans.

Son dévouement et son engagement à aider les autres sont une source d'inspiration.

Nous saluons Randy et lui souhaitons une merveilleuse retraite!

« La véritable mesure du succès est de faire dans la vie le travail qu'on aime. » – *David McCullough*

Salutations,
Le Conseil et le personnel

Stations d'essence plein-service

Plusieurs articles ont été publiés sur la pénurie de stations d'essence plein-service dans la province. Pour les personnes à mobilité réduite ou les personnes âgées, il n'est pas toujours facile de sortir de leur véhicule pour faire le plein. Afin d'attirer l'attention du préposé à la pompe, elles n'ont souvent d'autres recours que de klaxonner, de faire clignoter leurs phares ou de brandir leur permis de stationnement. Certaines stations d'essence permettent aux clients de téléphoner à l'avance pour recevoir l'assistance d'un préposé, mais il n'est pas toujours possible de prévoir à quelles stations on fera le plein.

C'est pourquoi le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées a communiqué avec plusieurs stations d'essence de la province, à demandé aux personnes-ressources où étaient situées les stations d'essence plein-service, et a dressé la liste de toutes celles qui offrent un service complet.

On peut consulter cette liste en se rendant sur le site Web du Conseil au www.gnb.ca/conseil. Si vous connaissez d'autres stations d'essence qui offrent un service complet, nous vous prions de bien vouloir nous en informer afin que nous puissions les inscrire sur la liste. Prière de



téléphoner au bureau au 1-800-442-4412 (sans frais au Nouveau-Brunswick) ou d'envoyer un courriel à pcsdp@gnb.ca. Nous remercions tous ceux qui nous transmettront cette information!

Quoi de neuf sur le site Web!

Nous avons tout récemment affiché de nouveaux renseignements très utiles sur notre site Web!

Comme il est mentionné à la page précédente, une liste des stations d'essence plein-service du Nouveau-Brunswick figure désormais sur notre site Web.

Par ailleurs, le répertoire *Adaptation de véhicule et programmes de mobilité* a dernièrement été ajouté aux répertoires de la page principale. Il contient des renseignements sur la provenance des fonds pour les véhicules adaptés, une liste des constructeurs de véhicules automobiles qui se spécialisent dans l'adaptation des véhicules et des fournisseurs d'équipement pour les véhicules. Nous avons également actualisé les divers répertoires d'information et nous vous invitons à les consulter.



Enfin, nous avons ajouté une page Web contenant des renseignements sur des articles pour les personnes handicapées à vendre. Vous trouverez le lien en bas à droite dans la section « Autres informations utiles ». Les renseignements proviennent de consommateurs ou d'organismes sans but lucratif qui cherchent à se défaire de ce type d'articles. Pour annoncer des articles, vous pouvez composer sans frais le 1-800-442-4412 ou envoyer un courriel à pcsdp@gnb.ca.

Pour voir tous ces nouveaux renseignements, consultez notre site Web à www.gnb.ca/conseil.

26^e édition du *Répertoire des services* maintenant disponible



La 26^e édition, d'octobre 2009, du *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick* est maintenant disponible! Pour consulter les renseignements les plus récents sur notre site Web, rendez-vous à www.gnb.ca/conseil. Pour obtenir des copies papier, composez sans frais au Nouveau-Brunswick le 1-800-442-4412.

Journée internationale des personnes handicapées des Nations Unies - le 3 décembre

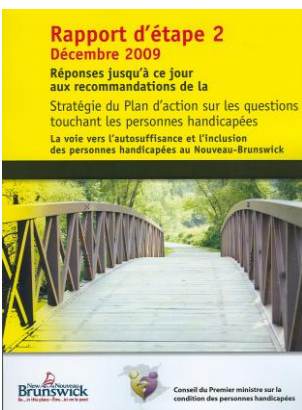


La célébration annuelle de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, vise à promouvoir la compréhension des problèmes d'invalidité et à mobiliser des appuis pour la dignité, les droits et le bien-être des personnes handicapées. Elle cherche aussi à mieux faire connaître les avantages qui découlent de la participation des personnes handicapées à tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et culturelle. Le thème de la Journée est fondé sur le principe selon lequel les personnes handicapées doivent pouvoir pleinement et également jouir de leurs droits humains et jouer un rôle actif au sein de la société, institué par le Programme d'action mondiale concernant les personnes handicapées et adopté par l'Assemblée générale en 1982. Le titre officiel de la Journée internationale des handicapés a été remplacé par la Journée internationale des personnes handicapées par l'adoption de la résolution 62/127 lors de l'Assemblée générale tenue le 18 décembre 2007.

Le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées tiendra une conférence de presse sur le 3 décembre à 9 h, à la salle de conférences de l'Édifice du Centenaire à Fredericton.

Rapport d'étape 2 - Réponses à ce jour aux recommandations de la Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées

Nous sommes en train d'imprimer le second rapport d'étape de la *Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées – La voie vers l'autosuffisance et l'inclusion des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick* qui a d'abord été publié en décembre 2007.



Des exemplaires du *Rapport d'étape 2 – Réponses jusqu'à ce jour aux recommandations de la Stratégie du Plan d'action sur les questions touchant les personnes handicapées* seront distribués à la conférence de presse du 3 décembre. Le rapport sera plus tard dans la journée affiché sur le site Web du Conseil du Premier ministre à www.gnb.ca/conseil.

Pour obtenir des copies papier du rapport, composez sans frais au Nouveau-Brunswick le 1-800-442-4412.

«N'oubliez pas, on ne gagne que si tout le monde y gagne.» – Bruce Springsteen

Les participants au Forum adoptent le tout premier plan de réduction de la pauvreté pour le N.-B.

Les 50 participants à un Forum final sur la pauvreté ont adopté, le 13 novembre 2009, le tout premier plan de réduction de la pauvreté pour le Nouveau-Brunswick.

Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale pour le Nouveau-Brunswick vise à réduire, dans la province, la pauvreté de revenu de 25 pour cent et la pauvreté monétaire extrême de 50 pour cent d'ici 2015.

« Ce qui a été convenu aujourd'hui est exceptionnel, et cela nous mettra sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs de réduction de la pauvreté et aider les Néo-Brunswickois à être plus autosuffisants », a déclaré le premier ministre, Shawn Graham.

Les participants au Forum se sont entendus sur des initiatives précises afin de favoriser une collaboration constante entre le gouvernement, le secteur privé et les organismes qui offrent des initiatives de réduction de la pauvreté au niveau local :

- la création d'une société de la Couronne, qui serait connue sous le nom de Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick. Elle aurait pour mandat de superviser et coordonner la mise en œuvre du plan. Le conseil d'administration de la Société serait coprésidée par des représentants des secteurs communautaire, privé et gouvernemental, et des résidents exposés à la pauvreté. La Société serait dirigée par un président, qui relèverait des coprésidents du conseil.
- la création de réseaux communautaires d'inclusion économique et sociale, qui élaboreraient des plans de réduction de la pauvreté à l'échelle locale.

Les participants se sont entendus sur divers autres sujets :

- une refonte majeure du système de l'aide sociale;
- l'établissement d'ici 2012 d'un programme de prescription des médicaments pour les gens qui ne sont pas couverts;
- une augmentation du salaire minimum pour atteindre la moyenne de l'Atlantique d'ici l'automne 2011;
- initiatives dans les domaines des transports en commun, de l'habitation et la petite enfance, en plus des écoles communautaires, l'alphabétisation chez les enfants, l'éducation coopérative et l'accès à l'éducation postsecondaire.

« Ce fut vraiment un honneur de servir en tant que coprésident de cette initiative et de travailler avec tant de gens qui se sont engagés à réduire les niveaux de pauvreté partout dans la province », a déclaré le ministre du Développement social, Kelly Lamrock. « Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé aux trois phases de cette initiative pour leur précieuse contribution, et je suis impatient de mettre en œuvre les changements qui ont été identifiés dans le cadre de ce processus. »

L'Initiative de réduction de la pauvreté a été lancée en octobre 2008 par le premier ministre Graham et la ministre de la Santé, Mary Schryer, qui était alors ministre du Développement social.

« Tous les secteurs de la société ont un rôle à jouer dans la réduction de la pauvreté de nos collectivités », a déclaré Gerry Pond, coprésident de l'Initiative de réduction de la pauvreté, représentant du secteur des affaires. « Je suis très heureux que la communauté des affaires a reconnu le rôle important qu'elle peut jouer dans l'amélioration de la vie de ceux et celles qui sont moins fortunés dans notre société. »

L'Initiative de réduction de la pauvreté a permis à quelque 2500 Néo-Brunswickois de tous les horizons de prendre part au processus et de contribuer à la réalisation du plan de réduction de la pauvreté.

« Chacun connaît l'importance du rôle des communautés dans le bien-être des individus et des familles », a ajouté Léo-Paul Pinet, coprésident de l'Initiative de réduction de la pauvreté, représentant du secteur communautaire sans but lucratif. « L'annonce d'aujourd'hui concernant un véritable plan d'inclusion sociale et économique consacre fermement le rôle que les collectivités pourront jouer pour assurer que les efforts de lutte contre la pauvreté répondent aux besoins locaux. »

Pour obtenir une copie du rapport *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale pour le Nouveau-Brunswick* visiter le site Web du ministère du Développement social ou contactez votre bureau régional.

Le supplément amélioré de chauffage en cas d'urgence

FREDERICTON (CNB) - Un supplément amélioré de chauffage en cas d'urgence est maintenant disponible pour aider les ménages à faible revenu du Nouveau-Brunswick à compenser les coûts associés à l'énergie. Ce nouveau supplément a été annoncé le 6 octobre 2009.

Le supplément amélioré de chauffage en cas d'urgence repose sur le processus d'évaluation du ministère du Développement social pour déterminer si une situation est urgente en fournissant annuellement 550 \$ aux ménages néo-brunswickois admissibles.



De plus, grâce au supplément amélioré, les requérants potentiels n'ont plus à épuiser leurs actifs pour être admissibles, ce qui signifie que les éléments comme les investissements, l'encaisse et les comptes bancaires ayant moins de 2000 \$ ne seront pas pris en compte pour déterminer si un ménage a besoin du supplément.

Tous les ménages néo-brunswickois qui se trouvent en situation d'urgence peuvent présenter une demande pour le supplément amélioré de chauffage en cas d'urgence en communiquant avec leur bureau régional. Si un demandeur reçoit le supplément deux années consécutives, son logis sera placé automatiquement sur la liste des priorités pour des améliorations éconergétiques pour les ménages à faible revenu.

Ce programme amélioré s'ajoute aux autres suppléments de chauffage du ministère du Développement social. Il est également appuyé par divers programmes d'efficacité énergétique qui peuvent offrir des solutions à moyen et à long terme aux coûts de chauffage élevés.

Pour plus de renseignements veuillez contacter votre bureau régional :

Région 1 : 1-866-426-5191

- Moncton
- Richibucto
- Sackville
- Shediac

Région 5 : 1-866-441-4245

- Campbellton
- Kedgwick

Région 2 : 1-866-441-4340

- Saint John
- St. Stephen
- Sussex
- Hampton
- St. George

Région 6 : 1-866-441-4341

- Bathurst

Région 7 : 1-866-441-4246

- Miramichi
- Neguac

Région 3 : 1-866-444-8838

- Fredericton
- Woodstock
- Perth-Andover

Région 8 : 1-866-441-4149

- Caraquet
- Tracadie-Sheila
- Lamèque
- Shippagan

Région 4 : 1-866-441-4249

- Edmundston
- Grand-Sault

B.A.T. Mobile (Brunswick Accessible Taxi)



Le lancement officiel du service de taxi pour les personnes en fauteuil roulant, Brunswick Accessible Taxi ou BAT Mobile, a eu lieu le 29 septembre 2009 devant l'hôtel de ville de Fredericton. Doug Bridgman, vice-président, Marketing et Relations publiques, a parlé de ce nouveau service de taxi.

Le B.A.T. Mobile inc. est une entreprise inclusive orientée aux services humanitaires et commis à fournir le meilleur service possible à tous les passagers de la ville de Fredericton avec des diminutions de mobilité. Leur camionnette de taxi ultramoderne, à double d'entrée, se spécialise dans le transport pour les aînés et pour les personnes avec incapacités. Elle accomode avec sécurité les utilisateurs de fauteuil roulant et les utilisateurs de scooter qui sont semi-ambulatoire. Leur camionnette réadaptée est équipée avec des rampes d'entrée arrière et latérale, des cordons d'attachement, des ceintures de sécurité, des marches à bas niveau, d'un trousse de premiers soins et d'un extincteur d'incendie .

Le B.A.T. Mobile inc. dessert la ville de Fredericton, Oromocto, Douglas, New Maryland, Marysville et le secteur environnant. La clientèle inclut l'aéroport International de Fredericton, les hôpitaux, les centres de réhabilitation, les écoles, les foyers de soins, les résidences privées pour les aînés, les hôtels, les organisations qui s'occupent des personnes handicapées, et pour tous les gens avec une diminution de mobilité. Disponible 24 heures/7 jours par semaine. Réservations sur demande. En vue de la grande demande attendue, il est suggérer de réserver vos dates et heurs de ramassages de choix à l'avance.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le BAT Line au (506) 458-2281 (455-BAT1), par courriel au : info@brunswickaccessibletaxi.ca ou visiter leur site Web au : www.brunswickaccessibletaxi.ca.

« La personne qui laisse passer l'occasion de rendre service manque l'une des plus belles expériences que la vie offre. » – *Pali Text*

Le Programme d'oxygénothérapie et d'assistance respiratoire

Le Programme d'oxygénothérapie et d'assistance respiratoire vise à aider les clients du ministère du Développement social à payer les coûts reliés à des fournitures et appareils respiratoires spécifiques.

Qui y est admissible?

- Les clients du ministère du Développement social et les personnes à leur charge titulaires d'une carte d'assistance médicale blanche valide avec les mentions :
 - « SUPPLÉMENTAIRES » sous la section ADMISSIBILITÉ MÉDICALE DE BASE
ou
 - « OX. » (Oxygène) sous la section ADMISSIBILITÉ MÉDICALE ADDITIONNELLE pour les articles d'oxygénothérapie

- « CEQUIP » (Convalescence/réadaptation) sous la section ADMISSIBILITÉ MÉDICALE ADDITIONNELLE pour les appareils d'assistance respiratoire, VSPPC et VSPPBI et les articles connexes.
- Les clients du ministère du Développement social titulaires d'une carte d'assistance médicale jaune valide avec les mentions :
 - un « Y » sous OTH dans la case VALIDE UNIQUEMENT POUR
ou
 - un « X » sous SUPP dans la case VALIDE UNIQUEMENT POUR

Les articles couverts sont : l'oxygène, les appareils d'assistance respiratoire, les appareils VSPPC et VSPPBI et de ventilation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le ministère du Développement social au 506-453-2001.

Valley Suites à Quispamsis

Les résidents du Valley Suites de Quispamsis ont commencé à y emménager le 1^{er} novembre 2009. Cette résidence est offerte aux personnes âgées et aux personnes handicapées à un prix abordable. Elle compte huit unités de logement ayant un accès facile pour les fauteuils roulants. Pour en connaître la disponibilité, veuillez communiquer avec le ministère du Développement social au 1-866-441-4340.

Élections NB : les élections de septembre 2010

Au cours des élections municipales de 2008, Élections NB a fait preuve d'innovation en offrant aux personnes handicapées de toute la province plusieurs nouvelles adaptations conçues pour accroître leur indépendance au moment du scrutin. Parmi celles-ci : une machine de vote audio avec braille et contacteur au souffle, des interprètes en langage visuel, un téléscripneur, des loupes, des amplificateurs personnels, des marqueurs inodores et des fauteuils roulants. Le projet a également donné une formation approfondie à tous les employés d'Élections NB afin qu'ils soient mieux en mesure d'assister les personnes handicapées.

Dans le cadre du projet, les personnes handicapées ont par ailleurs été invitées à se présenter comme candidat ou à postuler aux postes offerts pendant la période électorale. Outre les scrutins mobiles et les bulletins de vote spéciaux, ces adaptations sont désormais la norme pour toutes les élections municipales et sont utilisées au cours des élections partielles municipales.

En vue des prochaines élections provinciales de septembre 2010, Élections NB envisage d'améliorer les adaptations existantes à l'intention des électeurs et d'en proposer de nouvelles.

Cette initiative fait partie d'un projet visant à améliorer l'accès à tous les électeurs du Nouveau-Brunswick.

Finalement, Élections NB poursuit ses efforts en vue de réaliser son mandat d'accessibilité en retenant les services d'un coordonnateur de projet de la Société Neil Squire qui fera connaître les besoins des personnes handicapées. Dans les mois à venir, il communiquera avec tous les groupes communautaires et toutes les personnes en cause afin de leur présenter les besoins des électeurs du Nouveau-Brunswick et de les informer du soutien qui leur sera offert durant les prochaines élections provinciales.



Pour de plus amples renseignements sur le projet, voici leurs coordonnées :

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 16 h 30
Téléphone : 1-506-453-2218
Sans frais : 1-888-858-VOTE (8683)
Sans frais : 1-800-308-2922 (Nouveau-Brunswick)
ATS : 1-888-718-0544
Télécopieur : 1-506-457-4926
Courriel : www.electionsnb.ca/sendmail-e.asp
Site Web : www.gnb.ca/elections ou www.electionsnb.ca
Adresse postale :
Élections Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Canada

Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées au Nouveau-Brunswick 2010

Un certain nombre de projets, d'activités, d'annonces dans les médias, de concours, de marchandises promotionnelles et d'événements spéciaux ont été prévus dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées du Nouveau-Brunswick, qui sera célébrée du 30 mai au 5 juin 2010.



Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web du Conseil du Premier ministre à www.gnb.ca/conseil et cliquer sur le lien de la page sur la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.

Programme « Strengthening Families Together »

Strengthening Families Together (en anglais seulement) est un programme gratuit de dix séances créé en 2003 par la Société canadienne de schizophrénie pour aider les familles, les personnes et les amis qui dispensent des soins à une personne atteinte d'une maladie mentale grave. Il leur donne la possibilité de trouver l'information qu'ils cherchent dans un milieu où ils peuvent se soutenir mutuellement.



Strengthening Families Together est plus qu'un simple programme éducatif. Il permet aux familles et aux personnes qui dispensent les soins de discuter des défis quotidiens qu'ils doivent relever, d'apprendre à entrer en relation avec les autres, d'avoir accès à des renseignements fiables et uniformes sur les maladies mentales et les services connexes et offre des techniques de résolution de problèmes, de prise en charge, de défense et de communication.

Le programme est présenté à travers la province par deux animateurs et des conférenciers qui sont des experts dans leur domaine (travailleur social, infirmière, pharmacien, personne en voie de rétablissement, etc.) aux petits groupes d'environ dix personnes qui en font la demande. À la fin du cours, les participants reçoivent un certificat de réussite ainsi qu'une invitation à devenir membres de la Société de schizophrénie du Nouveau-Brunswick et à participer à un groupe de soutien.

Le programme hebdomadaire des animateurs est le suivant :

Coup d'œil sur les séances (en anglais seulement)

- Introduction au programme
- Faits sur la psychose
- La psychose – les causes et le traitement
- S'adapter en tant que famille
- Autogestion en matière de santé
- La communication
- Vivre avec une psychose
- Le rétablissement
- Défendre et comprendre le système de santé mentale
- Récapitulation

« Rien d'extraordinaire ne peut être accompli par une seule personne. » – *Sheryl Leach*

Toutes les demandes d'information sont confidentielles. Pour de plus amples renseignements sur le programme, prière de communiquer avec la Société de schizophrénie du Nouveau-Brunswick :

C.P. 562, Miramichi (Nouveau-Brunswick) E1V 3T7

Téléphone : 506-622-1595

Télécopieur : 506-622-8927

Courriel : ssnbmiramichi@nb.aibn.com

Les 10 commandements paradoxaux

par Kent M. Keith

1. Les gens sont déraisonnables, illogiques et égocentriques. Aimez-les quand même.
2. Si vous faites le bien, les gens vous prêteront des motifs égoïstes et calculateurs. Faites le bien quand même.
3. Si vous réussissez, vous gagnerez de faux amis et de vrais ennemis. Réussissez quand même.
4. Le bien que vous faites aujourd'hui sera oublié demain. Faites le bien quand même.
5. L'honnêteté et la franchise vous rendent vulnérable. Soyez honnête et franc quand même.
6. Ceux qui voient grand peuvent être anéantis par les esprits les plus mesquins. Voyez grand quand même.
7. Les gens aiment les petites gens, mais préfèrent suivre les puissants. Lutte pour les petites gens quand même.
8. Ce que vous avez mis des années à bâtir peut être détruit du jour au lendemain. Bâissez quand même.
9. Les gens ont besoin d'être secourus, mais certains se retourneront contre vous si vous les aidez. Aidez-les quand même.
10. Si vous donnez au monde le meilleur de vous-même, vous risquez d'y laisser des plumes. Donnez le meilleur quand même.

Recommence!

Par Alrisha

(Publié dans poèmes – Communauté)

Si tu es las et que la route te paraît longue,
Si tu t'aperçois que tu t'es trompé de chemin,
Ne te laisse pas couler au fil des jours et du temps,
RECOMMENCE!

Si la vie te semble trop absurde,
Si tu es déçu par trop de choses et trop de gens,
Ne cherche pas à comprendre pourquoi,
RECOMMENCE!

Si tu as essayé d'aimer et d'être utile,
Si tu as connu la pauvreté et les limites,
Ne laisse pas là une tâche à moitié faite,
RECOMMENCE!

Si les autres te regardent avec reproche,
S'ils sont déçus par toi, irrités,
Ne te révolte pas, ne leur demande rien,
RECOMMENCE!

Car l'arbre rebourgeonne en oubliant l'hiver,
Car le rameau fleurit sans demander pourquoi,
Car l'oiseau fait son nid sans songer à l'automne,
Car la vie est Espoir

Et
RECOMMENCEMENT!

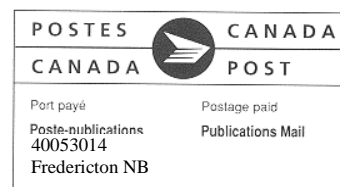
« La ténacité et la persévérance requièrent une volonté d'acharnement au travail et ce, même lorsque la tâche est difficile. Elles encouragent aussi les autres à vous imiter. » – *Pali Text*



**MERCI RANDY!
BONNE RETRAITE**



**Conseil du Premier ministre sur la condition des
personnes handicapées**
440, rue King, bureau 648, Fredericton (N.-B.) E3B 5H8
Téléphone : (506) 444-3000 ou 1-800-442-4412
Télécopieur : (506) 444-3001
Courriel : pcsdp@gnb.ca
Site Web : www.gnb.ca/conseil
Rédacteur : Christyne Allain
Conception et mise en page : Kristin Colwell



Nous serions heureux de recevoir pour notre bulletin des articles sur n'importe quel sujet concernant les personnes handicapées. Ce bulletin peut disponible en médias substitués. Veuillez le faire circuler dans votre bureau et auprès de vos amis.



AVIS

La plus récente édition de 2009 du *Répertoire des services offerts aux personnes ayant des handicaps au Nouveau-Brunswick* est disponible. Si vous voulez en recevoir un exemplaire, veuillez retourner le formulaire suivant dûment rempli au bureau par télécopieur ou par courrier.

Nom : _____

Organisation : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Langue : Anglais _____ Français _____

Renvoyez au : Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées
440, rue King, bureau 648, Fredericton (N.-B.) E3B 5H8
Télécopieur : (506) 444-3001 Courriel : pcsdp@gnb.ca

Les mises à jour sont disponibles sur demande pendant l'année.